

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 3

Artikel: Marchés d'autrefois, foires helvétiques d'aujourd'hui
Autor: Faillettaz, Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

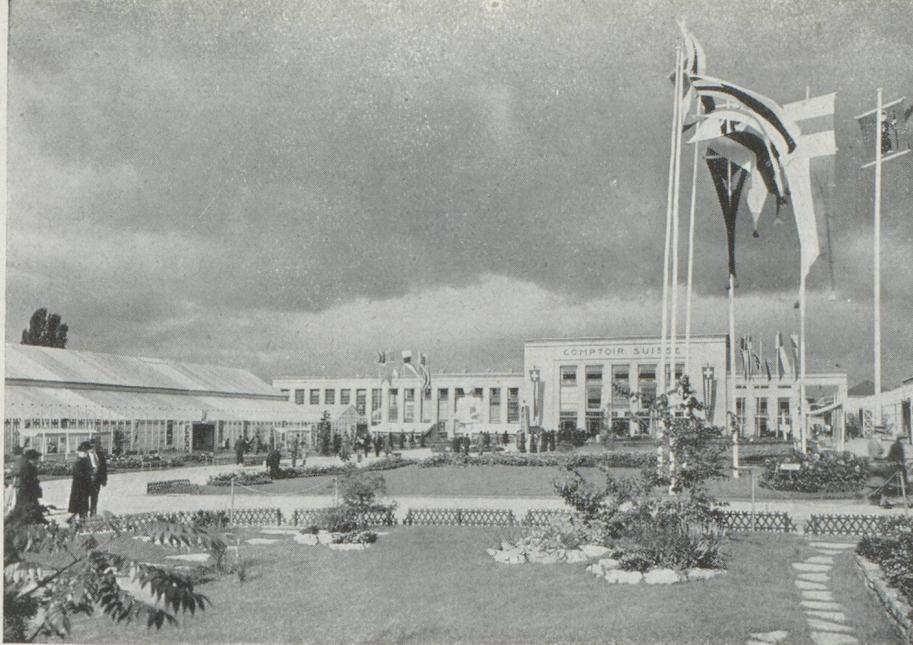
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'entrée du Comptoir suisse, Lausanne

LE marché est la première manifestation organisée de la vie du commerce; la foire en est la forme évoluée.

Ce qui différencie celle-ci de celui-là n'est en fait qu'une notion assez subtile de valeur, de dimension et de fréquence, qui fait que l'une et l'autre se confondent aisément lorsqu'on remonte à l'origine de cette institution commerciale.

Déjà, dans les temps les plus reculés, des facteurs divers provoquèrent et justifièrent la naissance de marchés ou de foires plus ou moins achalandés, où l'homme vint pratiquer tout d'abord le troc, puis le commerce, enfin le crédit.

L'agora chez les Grecs et le forum chez les Romains étaient régulièrement le siège de marchés importants, tantôt de marchés généraux, tantôt de marchés spécialisés où se vendaient certaines marchandises déterminées, exactement comme de nos jours nous avons le marché aux grains, la halle aux vins, la poissonnerie ou le marché aux légumes. Rome, au temps de sa grandeur, ne comptait pas moins de 14 marchés pour la vente de denrées alimentaires. Il existait même à cette époque un marché très spécial et fort couru, le marché aux esclaves, dont l'existence se perpétua d'ailleurs jusqu'au xvi^e siècle, ainsi que nous le révèlent des manuscrits et des toiles suggestives.

Les Grecs et les Romains possédaient aussi de véritables foires où accourrait un nombreux public fait de marchands, d'acheteurs, de curieux et d'athlètes, car ces foires s'accompagnaient volontiers de joutes sportives si fort en honneur chez ces peuples. Les foires de Délos, célébrées à la fête d'Apollon, de Delphes et d'Olympie chez les Grecs, celles de Féronia, de Capoue et de Crémone au temps des Romains, ont eu leur temps de gloire.

MARCHÉS D'AUTREFOIS

FOIRES HELVÉTIQUES D'AUJOURD'HUI

par

Em. Faillettaz

Directeur du Comptoir suisse
Lausanne

CEPENDANT, aucune des grandes périodes de l'histoire n'est autant que le Moyen Age caractéristique du degré de prospérité auquel ont atteint les foires dans divers pays, à commencer par la France. Jusque là, le marché avait joué un rôle si important même que la formation municipale moderne en est directement issue. En devenant permanent ou en tous cas fréquemment périodique, le marché perd en quelque sorte de son originalité. La foire, au contraire, prend un essor qu'elle ne retrouvera peut-être jamais plus au même degré.

La charte la plus ancienne qui nous soit parvenue relative aux foires du Moyen Age date du règne de Dagobert. Elle concerne la foire de Saint-Denis fondée par le prince en 629. Cette foire, que l'on identifie souvent, mais injustement, à celle de Lendit, dut sa renommée à son origine mystique, au même titre que la foire Saint-Ovide, dont les capucins de la place Vendôme provoquèrent la naissance en exposant chaque année le corps du martyr à la dévotion des pèlerins, bientôt accompagnés de nombreux marchands.

C'est précisément de cette époque que datent la grandeur et la réputation universelle des foires d'Italie, de Flandres et surtout de Champagne et de Brie. Nous avons peine aujourd'hui à nous représenter l'extraordinaire affluence de commerçants qu'elles suscitaient, le mouvement d'affaires qui en résultait, qu'expliquent en partie les priviléges exceptionnels dont elles jouissaient.

IEN est une parmi elles qui nous intéresse particulièrement : la foire de Genève. La position privilégiée de la grande cité commerçante du Léman conféra à sa foire, dont la 1^{re} mention remonte à 1262, une notoriété extraordinaire qui se serait sans doute maintenue, si elle n'avait

dû subir comme tant d'autres, le contre-coup de la fin du régime féodal dont elles émanaient.

En effet, la chute de ce régime, ainsi que les abus auxquels les foires donnèrent lieu de la part de seigneurs trop exigeants ou d'usuriers sans scrupules en précipitèrent finalement le déclin qui fut pratiquement consommé à la fin du xv^e siècle.

Certes, d'autres foires connurent depuis cette date, dans différents pays, des périodes prospères qu'il serait injuste de sous-estimer. Quelques-unes d'entre elles brillaient encore, avant cette guerre, d'un éclat particulier, la foire de Leipzig notamment, dont on fait remonter l'origine à 1268 (1), la foire de Lyon, fondée en 1443 par Charles VII et celle de Nijni Novgorod, tenue pour la première fois en 1524 au couvent de Makarieff à quelques kilomètres de cette ville.

CETTE histoire des foires, brossée à grands traits, nous amène à une première conclusion : « Carrefour du progrès commercial, comme on l'a justement dit, du progrès politique, du progrès juridique, le marché et la foire peuvent jouer demain le rôle qu'ils ont joué dans le passé. »

On imagine mal, en général, l'influence qu'exerça cette institution commerciale dans l'évolution de la civilisation. Rien ne permet de penser qu'avec tant de titres de gloire, la foire, comme d'aucuns l'imaginent, soit appelée à disparaître. Bien au contraire, la situation actuelle semble prouver le contraire.

Partout dans le monde, des foires internationales ou nationales connaissent aujourd'hui une prospérité extraordinaire que seuls des événements comme les deux dernières guerres peuvent momentanément compromettre.

Ces foires sont conçues sur la base de deux principes très différents l'un de l'autre : les unes sont internationales et restent bien dans l'esprit des foires d'autrefois, les autres, nationales, ne mettent en relief que l'économie d'un pays.

La France, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et les nations de l'Europe centrale sont fidèles à la formule traditionnaliste. Les pays anglo-saxons, au contraire, sont en général des adeptes de la foire nationale. Quant à la Suisse, elle se classe au rang de ces derniers avec des velléités plus ou moins tenaces d'internationaliser telle ou telle de ses foires.

QUATRE parmi elles sont reconnues officiellement par le Gouvernement fédéral ce qui leur confère une autorité et une importance spéciale : la Foire de Bâle, le Comptoir Suisse de Lausanne, la Foire de Lugano et l'Olma de Saint-Gall.

Quatre foires nationales, sans compter les nombreuses manifestations similaires d'intérêt régional pour un petit pays comme la Suisse n'est-ce pas

excessif ? On s'est souvent posé la question et l'on continue à la débattre, tant il est vrai qu'elle mérite de l'être. Ce n'est pas à l'auteur de ces lignes qu'il appartient, ici, de juger d'un problème aussi délicat. Ce qui paraît indiscutable, c'est que notre économie nationale n'est pas en mesure, chaque année, d'être représentée dans sa totalité en quatre foires distinctes. Aussi bien une discrimination s'opère-t-elle tout naturellement entre chacune d'elle.

Les deux plus anciennes, celles de Bâle et de Lausanne, ont pris une importance à laquelle les deux plus récentes, celles de Lugano et de Saint-Gall ne peuvent prétendre soit par le nombre, soit par le genre de leurs exposants.

Née dans un pays où la grosse industrie joue un rôle primordial, la Foire de Bâle, au surplus, est davantage que tout autre le grand marché industriel de la Suisse. En prenant racine dans la capitale du Canton de Vaud, c'est-à-dire au cœur d'une région vouée par tradition à l'agriculture, la foire de Lausanne est, en revanche, plus spécifiquement agricole et alimentaire.

Les foires de Lugano et de Saint-Gall sont à leur tour, influencées par les qualités propres des cantons qu'elles habitent et mettent plus particulièrement en évidence les ressources de ceux-ci.

Ainsi, quoiqu'identique dans leur but, nos quatre foires nationales helvétiques sont assez dissemblables les unes des autres, si on les considère du point de vue de leur importance, de leur genre et de leur influence pratique sur notre économie. A cet égard, elles s'inscrivent dans l'ordre où nous les avons énoncées, sans que rien ne laisse supposer aujourd'hui que cet ordre doive être modifié à l'avenir.

Mais, vu de l'extérieur, il ne paraît pas erroné de prétendre que seules les deux grandes foires de Bâle et de Lausanne — la première plus encore que la seconde — ont acquis une certaine renommée qui attire à elles des acheteurs étrangers. L'une et l'autre, durant la dernière guerre pendant laquelle leur développement n'a fait que s'affirmer, l'ont amplement démontré.

EST enfin, un point sur lequel se rejoignent nos foires nationales helvétiques : toutes quatre sont des foires-échantillons qui recourent, dans la manière de présenter au public les divers secteurs dont elles se composent, à des principes généralement appliqués dans des expositions. En cela, nos foires suisses se distinguent nettement de nombreuses foires étrangères.

L'opposition qu'on veut voir entre les expositions et les foires est de nature en vérité plus théorique que pratique. Toutes deux se font mutuellement des emprunts. Leurs objectifs finissent d'ailleurs presque toujours par se confondre. C'est surtout dans les moyens dont elles usent pour y atteindre qu'apparaissent les différences essentielles.

Bâtie normalement sur un thème, l'exposition vise avant tout à être didactique. Son action s'étend généralement sur une longue période. Sa portée sociale et culturelle, pour autant que le programme en a été nettement défini, est indéniable.

(1) Hasse, Geschichte der Leipziger Messen.



La Foire de Bâle

sur la base échantillons. Selon une formule lapidaire qu'en a donnée un grand économiste français, elle permet un maximum de transactions et de relations commerciales avec un minimum de frais, dans un minimum de temps et sur le plus petit espace possible. C'est une bourse de marchandises dans laquelle la fabrication s'est substituée comme courtier au négoce. Au lieu de lots de marchandises achetées préalablement au producteur, la foire offre à l'acheteur des échantillons exposés par le fabricant. Le commerce des matières premières, qui détenait dans les foires précédentes le plus gros volume d'affaires, a de ce fait beaucoup perdu de son importance. Ce sont surtout les industries manufacturières ou de transformation que l'on retrouve dans les foires d'échantillons. Ces dernières ont d'ailleurs successivement étendu leur programme à d'autres produits qui n'étaient pas spécifiquement ce qu'on est convenu d'appeler des articles de foire. Elles ont créé à cet effet des sections spéciales qui dans le cadre de la manifestation générale constituent pour elles-mêmes des collectivités d'une homogénéité professionnelle mieux marquée.

La Foire d'échantillons est donc avant tout un organisme d'expansion industrielle. Elle procure à ce titre de nombreux avantages au fabricant. Par la création de la carte d'échantillons, elle facilite l'écoulement rationnel de la production ; elle réduit notamment les frais inhérents à la grosse production stockée. Les commandes passées sur le vu des échantillons peuvent être exécutées successivement, la technique moderne permettant à la fabrication de livrer des marchandises exactement semblables à l'échantillon présenté. On a même été dans ce sens jusqu'à prêter à la foire une fonction régulatrice entre l'offre et la demande. C'est peut-être envisager sa portée sur un plan par trop utopique car la première fonction d'une foire d'échantillons est de stimuler la demande par la diversité de l'offre présentée, et, par voie de conséquence, d'augmenter le degré d'occupation de la fabrication.

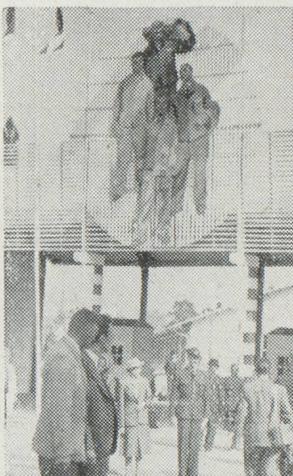
La Foire est, de plus, entre les mains du producteur, un incomparable instrument de lancement pour les nouveautés qu'il veut introduire sur le marché. Elle lui permet aussi d'entrer en contact avec les cercles d'intéressés qu'il n'aurait pu atteindre par ses propres moyens. Qu'on songe ici à l'intense propagande qui s'effectue grâce aux efforts conju-

gués de l'administration de la foire et des exposants eux-mêmes. A nos yeux cependant, l'un des principaux avantages de la Foire est pour le producteur l'ordre psychologique. L'exposant remplit à la foire le rôle d'un véritable amphithéâtre. Les clients viennent à son stand admirer les produits qu'il veut bien leur montrer. Ils prêtent attention à des détails auxquels ils n'auraient accordé chez eux qu'un regard superficiel. Ils sont là pour voir et se documenter. Dégagés des soucis de leur propre affaire, ils sont les hôtes extrêmement réceptifs du fournisseur.

Si la foire sert avant tout le producteur, elle présente aussi pour l'acheteur plus d'un aspect intéressant.

Elle lui procure un tableau saisissant de précision et de concentration de l'ensemble de la production industrielle en général et de celle de sa branche en particulier. Elle lui permet des comparaisons utiles au point de vue des genres, des qualités, et des prix, l'amenant ainsi à se réapprovisionner dans des conditions judicieuses et avantageuses. Parmi les nouveautés qui lui sont présentées, il distinguera celles qui sont assurées d'une vente facile, celles qui répondent à de réels besoins de sa clientèle.

Pressés que nous sommes par les nécessités pratiques de l'existence, nous aurions tort cependant de ne voir dans les Foires d'échantillons que de simples instruments au service de l'économie privée. Par leur nature, elles sont appelées à remplir sur un plan plus élevé une mission tout aussi importante, en favorisant les échanges spirituels et en rapprochant les peuples ou les différents milieux d'une même communauté nationale.



L'Olma

C'est en s'inspirant de cette idée que nos grands marchés suisses ont été peu à peu amenés à élargir la formule de la foire d'échantillons prise généralement dans son sens étroit, pour créer en quelque sorte une formule mixte : la *foire-expo*.

Après des expériences plus ou moins heureuses, elles ont atteint finalement des résultats remarquables, dont elles s'enorgueillissent à juste titre. Tandis qu'autrefois, l'étalage négligé et fastidieux de leurs innombrables éventaires n'attirait qu'une clientèle spécialisée, aujourd'hui leur présentation, tout ensemble originale et artistique, en fait chaque année pour le peuple tout entier, de véritables fêtes à la gloire du travail.

Em. Failletaz

L'entrée
de la Foire
suisse de
Lugano

